

PLB :

Sabotage de l'état de droit, nos députés du Grand Conseil en sont-ils seulement conscients ?

Cette fin d'année 2025, c'est le grand écart entre d'une part une droite qui veut poursuivre sa volonté de restreindre l'Etat et, d'autre part, la Fonction publique soutenue par une importante partie de la population et qui assiste au démantèlement dudit Etat lors de chaque nouveau budget.

Seulement cette fois-ci, les choses sont à ce point qu'on ne sait plus si cette déstructuration de l'Etat genevois peut encore être endiguée par le bon sens des valeurs citoyennes, soi-disant défendues par tous les partis.

S'attaquer aux mécanismes salariaux, refuser les postes qui doivent permettre à l'Etat de fonctionner correctement, c'est en fait nier la responsabilité de cet Etat envers ses citoyens. Couper drastiquement dans la Fonction publique, c'est précariser les plus démunis tout comme la classe moyenne.

Rappelons que ce sont deux mesures fiscales qui ont mené à ce désastre financier : la RIEIII et la baisse des impôts. Sans ces pertes fiscales programmées l'Etat aurait été assez fort pour endosser la crise actuelle.

C'est donc la chronique d'une mort annoncée par la gauche qui se joue... les promesses de stabilité faites par la droite se révèlent mensongères, l'argent économisé ne va pas à qui de droit, le préambule de notre Constitution qui promeut la protection des plus faibles avant d'user d'aisance pour les plus riches n'est pas respectée.

La droite veut couper dans le vif et refuser les postes, alors même que le social ne peut plus prendre en charge des enfants en détresse, qu'on augmente le nombre d'élèves par classe sans respect des accords paritaires.

Sans parler du devoir de réserve qu'impose le Conseil d'Etat au personnel de la Fonction publique, et qui empêche les employés de témoigner de ce qui se vit sur le terrain.

En ne versant pas quatre annuités de suite, on coupe dans les mécanismes salariaux qui sont la stabilité du fonctionnement salarial de l'Etat.

Nous demandons instamment que notre employeur, le Conseil d'Etat, prenne ses responsabilités et garantisson la stabilité aux institutions, en rajoutant les postes demandés et en rétablissant les mécanismes salariaux.

Nous demandons au Grand Conseil d'écouter la rue qui gronde, et que les députés fassent le bilan de leurs erreurs, soit celles qui ont amputé les recettes fiscales des montants qui font défaut aujourd'hui.

Genève, le 11 décembre 2025

Fabienne Payré
Pour Avenir Syndical enseignement
076 282 15 18